Monique Dondin-Payre, Houcine Jaïdi, Sophie Saint-Amans et Meriem Sebaï (dir.)

Autour du fonds Poinssot
Lumières sur l'archéologie tunisienne (1870-1980)

Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

Paul Gauckler, le père Delattre et l'archevêché de Carthage : collaboration scientifique et affrontements institutionnels

Myriam Bacha

DOI : 10.4000/books.inha.7158
Éditeur : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art
Lieu d'édition : Paris
Année d'édition : 2017
Date de mise en ligne : 5 décembre 2017
Collection : Voies de la recherche
EAN électronique : 9782917902608

OpenEdition Books

http://books.openedition.org

Référence électronique
BACHA, Myriam. *Paul Gauckler, le père Delattre et l'archevêché de Carthage : collaboration scientifique et affrontements institutionnels* In : *Autour du fonds Poinssot : Lumières sur l'archéologie tunisienne (1870-1980)* [en ligne]. Paris : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2017 (généré le 27 juillet 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/inha/7158>. ISBN : 9782917902608. DOI : https://doi.org/10.4000/books.inha.7158.

Ce document a été généré automatiquement le 27 juillet 2023.

Paul Gauckler, le père Delattre et l'archevêché de Carthage : collaboration scientifique et affrontements institutionnels

Myriam Bacha

1 Depuis environ dix ans, l'histoire de l'archéologie tunisienne et de la préservation des monuments historiques est mieux connue grâce aux travaux de chercheurs ayant étudié la création de l'administration patrimoniale du pays ainsi que la trajectoire professionnelle d'acteurs officiels et d'amateurs en tous genres[1]. La création et l'évolution de l'administration tunisienne chargée des monuments historiques, le Service des Antiquités et des Arts, sont ainsi désormais mieux connues grâce aux recherches menées dans les archives des institutions scientifiques et administratives conservées tant en France qu'en Tunisie (Archives nationales de Tunisie, de France, celles de l'Institut national du patrimoine de Tunisie, de l'Institut de France). Ces récents travaux ont également permis de mieux comprendre l'importance des amateurs – militaires, ecclésiastiques ou simples particuliers – dans le formidable développement de l'archéologie pendant la première moitié du protectorat tunisien. En conduisant des chantiers de fouille et en consacrant tout leur temps à l'archéologie, ces amateurs constituaient un complément essentiel à l'action scientifique et institutionnelle du Service des Antiquités et des Arts. Dès la création de cette administration, ses directeurs n'ont d'ailleurs pas hésité à s'appuyer sur un réseau de collaborateurs amateurs qui, par leurs travaux, ont remarquablement fait progresser la science archéologique de cette époque.

2 L'un de ces amateurs n'est autre qu'Alfred Louis Delattre (1850-1932), Père blanc installé à Carthage bien avant l'instauration du protectorat et qui, pendant cinquante ans, a fouillé Carthage et ses environs et créé le musée Saint-Louis – qui prit ensuite le nom de Lavigerie. La persévérance et l'acharnement avec lesquels il a conduit ses chantiers de fouilles dans la fameuse cité de Carthage lui ont valu la reconnaissance des

plus grandes institutions scientifiques de son époque parmi lesquelles l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui le nomma correspondant dès 1890. Delattre joua un rôle fondamental dans la redécouverte de la cité punique et romaine en exerçant, parfois bien malgré lui, un quasi-monopole sur l'exploration archéologique de Carthage. Les terrains de la colline de Byrsa et des alentours appartenant en effet aux Pères blancs, tout savant désireux de fouiller le site devait obtenir sinon l'autorisation de l'autorité ecclésiastique, du moins les conseils avisés et l'agrément du père Delattre. Dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, cette situation a régulièrement posé problème aux archéologues, même à certains qui, à l'instar de Salomon Reinach et Ernest Babelon, officiellement envoyés en mission par le ministère français de l'Instruction publique, se sont heurtés à l'archevêché lorsqu'ils ont voulu mener des fouilles sur place. Ces tensions entre le personnel au service de la République et l'autorité ecclésiastique ont existé pendant toute la durée du protectorat, du moins pendant sa première moitié : les premiers responsables du Service des Antiquités et des Arts, René du Coudray de La Blanchère (1853-1896) et Paul Gauckler (1866-1911), se sont tantôt affrontés à Delattre et ont tantôt essayé de s'en rapprocher. Ces deux directeurs du Service des Antiquités ont toutefois toujours exprimé leur désaccord face à la suprématie exercée par l'archevêché sur Carthage, en l'occurrence sur le musée Saint-Louis.

3 Notre texte propose de revenir sur les relations professionnelles entre, d'une part, les directeurs du Service des Antiquités et des Arts et, d'autre part, l'archevêché et le père Delattre dans le contexte de l'exploration archéologique de Carthage où se sont à la fois polarisés enjeux scientifiques et politiques. Ce travail s'appuie sur les recherches menées il y a quelques années dans les archives institutionnelles mais également sur une partie du fonds Poinssot, en l'occurrence sur des carnets contenant les duplicatas de toutes les lettres que Paul Gauckler a écrites pendant sa carrière. Ces documents constituent pour le chercheur une manne extraordinaire lui permettant de compléter de façon détaillée l'histoire qu'il a pu retracer à travers les archives plus officielles. Puisque ces carnets contiennent les duplicatas de toutes les lettres envoyées par Gauckler à ses correspondants, le chercheur peut entrer dans l'intimité de la vie professionnelle de ce directeur et s'approcher au plus près de la réalité du fonctionnement du Service des Antiquités et des Arts. Cet article s'appuie sur des « sondages » effectués dans les carnets de Gauckler, l'ensemble de cette documentation constituant une masse considérable qui reste encore à étudier dans son intégralité.

Le pouvoir d'attraction de Carthage

4 Dès le XVIII^e^ siècle, les voyageurs qui se rendent dans les États dits barbaresques du nord de l'Afrique tournent très tôt leurs regards vers Carthage[2]. Ces Européens qui, pour de toutes autres raisons, parcourent les régences peu connues d'Alger et de Tunis à la découverte de la faune, de la flore, passent immanquablement par Carthage pour en visiter les ruines pourtant quasiment inexistantes[3]. De célèbres écrivains français tels que Chateaubriand ou Flaubert, attirés également sur les rives de Carthage, participent à la fabrication d'une vision fantasmée de Carthage à partir des quelques restes éparpillés sur la côte où s'élevait jadis la florissante ville[4]. La fascination pour Carthage prend donc ses racines très tôt dans l'histoire de l'archéologie nord-africaine, sous la plume de divers auteurs (botanistes, marins, écrivains et autres chapelains) qui, par

leurs écrits, alimentent l'intérêt que les antiquaires, les collectionneurs et les épigraphistes vont porter à l'antique cité tout au long des XIXe et XXe siècles.

5 Dans les années 1830, la conquête de l'Algérie voisine par les troupes françaises stimule encore davantage l'intérêt pour Carthage. Aux descriptions produites tant par les écrivains que par les voyageurs s'ajoutent les travaux des épigraphistes et topographes, qui tentent d'identifier avec précision l'emplacement de Carthage et de corroborer les récits des auteurs classiques avec les restes retrouvés dans le sol. L'emplacement de Carthage faisant encore l'objet de discussions, ils sont plusieurs à confronter leurs hypothèses, certains la plaçant à Utique, d'autres à quelques encablures de son véritable emplacement[5]. Une phase de recherche active se met en place dès les années 1830, tant sous l'impulsion de collectionneurs qui vont organiser des fouilles dans le but d'alimenter leurs collections, que d'épigraphistes à la solde des institutions scientifiques et muséales de différents pays d'Europe[6]. La société pour l'exploration de Carthage voit ainsi le jour en 1837 à Paris, dans le but de rapporter les objets qui grossiront les collections de ses fondateurs. Deux décennies plus tard, le British Museum finance les fouilles de Nathan Davis, autorisées par le bey, qui alimenteront le célèbre musée londonien. Enfin, dans un contexte de concurrence diplomatique et scientifique avec la Grande-Bretagne, la France envoie par la suite Charles Ernest Beulé (1826-1874) effectuer d'importantes excavations sur la colline de Byrsa, le cœur de l'antique cité[7].

L'enclave française de Byrsa et le monopole des Pères blancs

6 Entre-temps, en 1840, le bey Ahmed a concédé à la France un terrain sur la colline de Byrsa, en mémoire du roi saint Louis, mort de la peste en 1270 dans les environs. L'architecte Charles Jourdain est officiellement nommé pour édifier au centre de ce terrain, désormais propriété française, une chapelle néo-gothique destinée à célébrer le saint roi. Sous la dépendance du consulat général de France à Tunis, la chapelle est alors placée sous l'autorité de l'abbé François Bourgade, jusqu'alors aumônier à Alger. Dans l'habitation spécialement édifiée à son intention mais où il ne réside pas, l'abbé Bourgade réunit des pièces archéologiques qu'il glane dans les environs lors de ses fouilles, voire lors de ses voyages dans la Régence[8]. Sa collection, la première installée à Carthage, que d'aucuns considéreront comme « les bases du premier musée tunisien[9] », est démantelée et vendue après son départ de Tunis en 1858. S'ensuit une période d'une quinzaine d'années pendant laquelle, hormis quelques gardiens, aucun ecclésiastique n'est attaché à la chapelle. Il faut attendre l'implantation des Pères blancs à Carthage par Lavigerie, alors archevêque d'Alger, pour qu'un missionnaire s'y installe à nouveau. Le père Alfred Louis Delattre s'établit alors définitivement à Carthage où il rendra l'âme une cinquantaine d'années plus tard. En lien avec l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Delattre applique très tôt les préceptes de Lavigerie qui lui « recommande de rechercher avec zèle les antiquités et d'entrer en relations suivies avec les indigènes afin de s'en procurer[10] ». Il inscrit ses travaux dans la continuité de ceux de Bourgade et consacre sa vie à fouiller les ruines puniques et romaines des environs, faisant un nombre incalculable de découvertes. Malgré l'appui de Lavigerie et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (AIBL) qui lui octroient de temps à autres des fonds, les moyens manquent pour mener ses fouilles. Sa bonne connaissance du terrain tunisien

tout autant que de la langue arabe lui permet de nouer des relations privilégiées avec les habitants des environs qui l'aident à réunir des antiquités en lui apportant les découvertes qu'ils font eux-mêmes. Il parvient ainsi très rapidement à réunir une collection d'objets qu'il présente dans un musée auquel est donné, en toute logique, le nom de Saint-Louis de Carthage.

7 La colline de Byrsa étant placée sous la responsabilité des Pères blancs, Delattre devient en quelques années la figure incontournable que tous les archéologues se doivent de consulter lorsqu'ils souhaitent mener des fouilles dans la Régence de Tunis. Grâce au soutien de Lavigerie, il exerce sur les fouilles menées à Carthage un quasi-monopole que les futurs archéologues tenteront régulièrement de lui contester. Ceux-ci ne peuvent librement fouiller les ruines sans le consentement de l'archevêché. Lorsque, au lendemain de l'établissement du protectorat, en 1883, Salomon Reinach et Ernest Babelon, deux jeunes savants sont envoyés par le ministère de l'Instruction publique et l'AIBL pour effectuer des recherches archéologiques dans le pays et notamment à Carthage, ils se rendent rapidement compte que, malgré leurs appuis scientifiques et institutionnels, ils ne bénéficient pas pour autant de la liberté de fouiller le site comme bon leur semble. Les deux savants sont contraints de négocier avec l'archevêché la possibilité d'effectuer des tranchées dans les terrains appartenant aux Pères blancs mais, surtout, ils découvrent à leurs dépens que les religieux bénéficient d'une incroyable autorité auprès des propriétaires terriens des environs. L'archevêché fait corps avec les agriculteurs locaux qu'ils soutiennent lorsque Reinach et Babelon tentent de leur louer leurs champs contre leur gré pour y effectuer des fouilles. Ainsi, dès l'établissement du protectorat, apparaissent dans la correspondance scientifique et institutionnelle les premières manifestations anticléricales témoignant de la volonté de ne pas « abandonner Carthage à Lavigerie et à Delattre[11] ». Ce sentiment de défiance vis-à-vis des religieux installés à Carthage se manifestera régulièrement sous la plume d'autres archéologues qui seront par la suite amenés à travailler dans la régence de Tunis.

La Blanchère ou le projet d'annexer le musée Saint-Louis

8 En 1885, le ministère français de l'Instruction publique finance la mission d'un jeune savant, René du Coudray de La Blanchère, en vue de créer une administration chargée de protéger les monuments historiques tunisiens, le Service des Antiquités et des Arts. En tant que directeur du Service des Antiquités et des Arts, La Blanchère doit donc composer avec l'archevêché et notamment Delattre, suffisamment bien implantés pour être traités comme des interlocuteurs de choix. Après avoir édicté le décret du 7 mars 1886 réglementant la protection du patrimoine du pays – et particulièrement des vestiges archéologiques –, La Blanchère élabore le premier budget de fonctionnement du Service des Antiquités et attribue une somme de 2 000 piastres (1 200 francs) au musée Saint-Louis, prélevée sur les fonds que le ministère de l'Instruction publique a alloués à son administration. Contrairement aux apparences, cette attention n'en est en réalité pas une. Au contraire, l'attribution de ce crédit vise en réalité à soustraire le musée Saint-Louis à l'autorité de l'archevêché et à le placer sous celle du Service des Antiquités. En effet, dans le décret du 7 mars 1886, conçu par La Blanchère lui-même, ce dernier a intégré un article prévoyant que si un établissement privé abritant des

collections d'antiquités reçoit des subventions de l'État, il sera transformé en un musée jouissant des avantages d'un établissement public. Sans l'accord de sa hiérarchie parisienne, La Blanchère va jusqu'à mettre sur pied un projet de contrat prévoyant que le musée dirigé par Delattre bénéficierait annuellement d'une allocation de 1 875 francs et qu'il prendrait ainsi le nom de « musée de Carthage ». Bien évidemment, en fomentant ce projet, l'objectif de La Blanchère est de placer le musée Saint-Louis dans le giron de l'administration des antiquités et des arts sans toutefois déposséder totalement l'ecclésiastique, comme en témoigne un des alinéas du texte prévoyant que le Service des Antiquités et des Arts serait précisément avisé des « accroissements et des modifications » que le père y ferait[12]. Le père Delattre aurait ainsi été maintenu à la tête de l'institution créée par ses soins tout en étant désormais sous l'autorité du Service des Antiquités et des Arts. Ce dessein ambitieux n'a pas dépassé le stade du projet, vraisemblablement parce que le supérieur hiérarchique de La Blanchère au ministère de l'Instruction publique s'y est d'emblée opposé. S'il est difficile de déterminer dans quelle mesure Delattre a été mis au courant de ce projet, il apparaît toutefois qu'un an plus tard ses relations avec La Blanchère se sont considérablement dégradées.

Le classement des ruines de Byrsa par Gauckler : l'affrontement à l'archevêché

9 Quand La Blanchère quitte ses fonctions, le Service des Antiquités et des Arts, qui gère l'ensemble des vestiges archéologiques du pays de façon régalienne, constitue une administration relativement puissante dans le jeu colonial – ce qui ne sera pas le cas tout au long de son existence. Après le départ de La Blanchère, le Service des Antiquités est quasiment dépossédé de ses financements. Son successeur, Paul Gauckler (fig. 1), engage tous les moyens possibles pour assurer la survie de son administration et lui faire retrouver des budgets décents lui permettant de fonctionner. Malgré ces difficultés, Gauckler est animé de conceptions proches de celles de La Blanchère vis-à-vis de l'archevêché et critique également son emprise sur Carthage et sur le musée Saint-Louis. Un an après sa prise de fonctions à Tunis, Gauckler n'a encore pas de contact avec Delattre. Pourtant, il lui délivre un véritable passe-droit prenant la forme d'une autorisation écrite officielle, lui permettant de fouiller librement Carthage. Gauckler évoque non sans quelque amertume le blanc-seing qu'il renouvelle tous les ans au père Delattre :

> *« Chaque année, je renouvelle au P. Delattre son autorisation de fouilles conçue dans les termes les plus larges et stipulant que tous les objets trouvés seront déposés au musée Lavigerie. Bien plus, je l'autorise à faire commerce des doubles pour accroître les fonds consacrés à ses recherches archéologiques. Celles-ci, pratiquées le plus souvent dans des terrains qui appartiennent à des particuliers, et non au diocèse, sont payées par l'Institut de France et ont même été subventionnées par la résidence générale, sous M. René Millet*[13]*. »*

Fig. 1 : *Paul Gauckler dans son appartement à Tunis*, tirage photographique, Paris Fonds Poinssot, 106

10 Pour Gauckler, il paraît impossible de s'opposer à l'œuvre archéologique du père Delattre et à l'archevêché qui entretiennent d'excellentes relations avec les autorités coloniales représentées par le résident général.

11 Deux années après son arrivée à la tête du Service des Antiquités, Gauckler va pourtant prendre des mesures qui vont faire réagir l'archevêché. Le 23 avril 1894, Gauckler fait publier un arrêté ouvrant une enquête en vue de classer une série de monuments antiques parmi lesquels figurent notamment des vestiges situés sur la colline de Byrsa, des terrains appartenant, comme on le sait, à l'archevêché. Dans un courrier ultérieur, Gauckler affirmera qu'il a dressé la liste des vestiges de la colline de Byrsa avec l'aide de Delattre, assertion qu'il n'est pas aujourd'hui possible de vérifier. C'est la première fois qu'une enquête est publiée en vue de classer les vestiges antiques situés à Carthage. Étonnamment, ce site, si important dans l'histoire de l'archéologie tunisienne, n'a jusqu'alors fait l'objet d'aucune mesure de protection officielle. L'arrêté publié par Gauckler intègre une liste de dix-neuf monuments carthaginois placés sous enquête en vue d'être classés ; en font partie : « Toutes les ruines du plateau Saint-Louis, notamment : les restes des remparts ; les soubassements du temple en grand appareil ; la maison byzantine ; les citernes ; les tombeaux puniques ; les tombeaux arabes découverts par Delattre[14]», ainsi que les thermes d'Antonin, les citernes de Bordj-Djedid, les tranchées ouvertes par les archéologues s'étant succédé sur le site et l'amphithéâtre. En définitive, la plupart des ruines importantes situées sur le terrain de l'archevêché sont intégrées au projet de classement.

12 La réaction de l'archevêché ne se fait pas attendre. Comme cela est prévu par la réglementation, tout propriétaire de monuments placés sous enquête de classement a la possibilité de présenter ses observations après que l'avis d'enquête ouvert par la

publication de l'arrêté soit publié au *Journal officiel tunisien*. Le successeur de Lavigerie, Mgr Tournier (1842-1924), réagit à l'initiative de Gauckler en faisant savoir aux autorités coloniales son refus de voir les vestiges classés au titre de monuments historiques :

> *« Vous me permettrez de vous faire remarquer, Monsieur le Ministre, que ces immeubles appartiennent soit en totalité, soit en partie au diocèse de Carthage, qui les a achetés et qui entend en jouir comme bon lui semblera. Je m'oppose donc formellement à ce qu'on lèse ses droits de propriétaire par la création de servitudes qui serait la conséquence d'un classement des dits immeubles comme Monuments Historiques.*
> *Je ne vois pas d'ailleurs l'importance historique que peuvent avoir certains de ces immeubles.*
> *Si on tient absolument à les classer parmi les monuments historiques, on devra en faire l'acquisition. Ce serait la meilleure solution*[15]*. »*

13 Si Tournier refuse que les terrains de l'archevêché soient grevés de servitudes, c'est parce que Carthage fait l'objet d'un engouement immobilier depuis quelques années. Le prix du foncier de la banlieue située au nord de Tunis connaît une hausse remarquable, notamment à Carthage qui représente l'épicentre du phénomène. En effet, depuis l'instauration du protectorat, de plus en plus de membres de la population coloniale aisée s'y construisent des demeures secondaires, faisant ainsi monter le prix des terrains sur lesquels aucune campagne de fouilles n'a jamais été organisée. Cet engouement inquiète terriblement Gauckler et quelques-uns de ses confrères qui craignent de voir disparaître sous les fondations des nouvelles constructions toute possibilité de fouiller Carthage. Pendant des années, jusqu'à ce qu'il quitte ses fonctions tunisiennes, Gauckler tentera d'alerter, avec l'appui de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tant la résidence générale que le ministère de l'Instruction publique de la nécessité d'enrayer ce phénomène. La solution qu'il propose et qu'il tente de mettre en place sans succès est de faire acquérir une vaste surface de terrains carthaginois par les autorités tunisiennes, afin de les soustraire à la vente et ainsi les laisser à la disposition des générations futures d'archéologues. Dans cette croisade, Gauckler n'épargne pas l'archevêché qu'il accuse de dilapider son patrimoine foncier carthaginois et, de la sorte, d'encourager le mouvement de spéculation immobilière. En prenant l'initiative de classer les vestiges de la colline de Byrsa, Gauckler marque sa désapprobation vis-à-vis de l'omnipotent archevêché avec lequel les autorités coloniales républicaines – dont dépend d'ailleurs en partie hiérarchiquement Gauckler – entretiennent des relations tout à fait cordiales.

14 Dans ce contexte où s'affronter à l'archevêché peut engendrer des répercussions tant du point de vue diplomatique et politique, que de celui de la carrière professionnelle, Gauckler préfère se couvrir en s'enquérant de la position à adopter auprès de ses responsables hiérarchiques et scientifiques. Il en réfère ainsi au fonctionnaire du ministère de l'Instruction publique à l'origine de la création du Service des Antiquités, Xavier Charmes, ainsi qu'à la Commission d'Afrique du Nord, organisme réunissant des savants et des fonctionnaires qui, depuis le début du protectorat, dictent les grandes lignes de la politique archéologique du Service tunisien des Antiquités. Dans le courrier que Gauckler fait parvenir à ses interlocuteurs, il ne néglige pas de rappeler que Tournier :

> *« considère les domaines confiés à sa gestion comme des terrains de pure spéculation : achetés jadis à bas prix, ils ont acquis dans ces dernières années une plus-value énorme que Mgr Tournier s'efforce actuellement de réaliser, en les revendant au détail au plus offrant.*

> *Les terrains qui entourent la chapelle de Saint-Louis, sur les premières déclivités de la colline, sont morcelés en lots, vendus à des spéculateurs pour y construire des villas de plaisance : on transforme en station estivale les abords du couvent et la cathédrale*[16]*. »*

15 Pour plaider sa cause, Gauckler rappelle que : « C'est la région la plus importante de Carthage, celle qui présente le plus d'intérêt au point de vue archéologique, historique et patriotique[17].»

16 Le ministère abonde dans le sens de Gauckler et lui conseille de ne pas déroger à la réglementation patrimoniale sous prétexte qu'il est question de vestiges situés sur des terrains appartenant à l'archevêché. Ainsi conforté dans sa démarche, Gauckler fait classer l'ensemble des ruines de la colline de Byrsa appartenant à l'archevêché le 8 mai 1895[18].

17 Dans cette affaire, qui représente le seul affrontement au caractère officiel entre le Service des Antiquités et l'archevêché, il apparaît néanmoins que Gauckler a, selon son propre témoignage, pris la précaution de s'adjoindre la collaboration de Delattre avec lequel il revendique d'avoir dressé la liste des monuments à classer. On peut donc légitimement formuler l'hypothèse que Delattre se trouvait en quelque sorte en porte-à-faux vis-à-vis de sa hiérarchie à laquelle il aurait *a priori* pu aussi reprocher de vendre des terrains et ainsi de soustraire une partie de l'antique Carthage à l'archéologie et donc à son activité.

La carte archéologique et topographique de Carthage : une première collaboration

18 Dans la correspondance conservée à la bibliothèque de l'INHA, il apparaît que Gauckler accorde indéniablement une attention particulière à ses rapports avec Delattre. L'épisode du classement des vestiges de l'archevêché n'empêche pas les deux archéologues de travailler ensemble, surtout quand il s'agit de projets concernant Carthage. C'est notamment le cas un an après le classement, en 1896, lorsqu'est lancé un projet d'élaboration d'une carte topographique et archéologique de Carthage, territoire n'ayant jusqu'alors jamais été cartographié de façon rationnelle. Gauckler reprend alors l'idée suggérée par l'archéologue Clermont-Ganneau (1846-1923) ayant émis le souhait qu'avec l'aide de l'Académie, les officiers des Brigades topographiques et ceux de la Marine puissent réunir leurs travaux dans le but d'élaborer une carte de Carthage. Convaincu de l'intérêt de dresser cette carte, Gauckler parvient habilement à persuader l'État-Major du Corps d'Occupation de Tunisie, et notamment le Chef du Génie, de prendre en charge ce travail, sans que ni le Service des Antiquités ni le ministère de l'Instruction publique n'engagent de financement dans le projet. En accord avec les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui encadrent l'élaboration de la carte, les officiers du service du Génie sont chargés d'effectuer des exercices de triangulation sur les terrains compris entre La Marsa, Carthage et le Kram tandis que, sur mer, d'autres officiers entreprennent des sondages sur les fonds côtiers pour lever la carte marine du littoral[19]. Cette carte présente l'intérêt de comporter tous les emplacements des fouilles et découvertes archéologiques effectuées jusqu'alors : y apparaissent ainsi en rouge tant les ruines et vestiges antiques que les zones de fouilles ou les tranchées des archéologues s'étant succédé sur le site. Gauckler joue un rôle essentiel dans la concrétisation de ce projet dont il est en quelque sorte le maître d'œuvre et dont Clermont-Ganneau assure la direction scientifique à partir de Paris. Le

père Delattre, qui entretient des liens particuliers avec l'Académie des inscriptions et belles-lettres dont il est membre correspondant depuis 1890, est également associé au projet. Selon Christian Landes, Delattre est même imposé par l'Académie qui souhaitait à l'origine le nommer maître d'œuvre du projet[20]. Quelle que soit la teneur des relations entre Gauckler et Delattre, leur collaboration associée à celle des services du Génie militaire et de la Marine aboutit à un résultat positif puisqu'en 1898 la carte topographique et archéologique au 1/5 000e est publiée[21].

La collaboration entre Gauckler et Delattre

19 Après ce premier essai collaboratif, Gauckler sollicite une nouvelle fois le père Delattre quand il lance en 1899 le chantier de Carthage qu'il peut enfin inaugurer grâce aux nouveaux financements octroyés par le ministère de l'Instruction publique. Gauckler a préparé le chantier de Carthage depuis longtemps, dans l'attente de recevoir des budgets qui lui permettront de se lancer dans un tel projet. Comme en témoignent les archives du fonds Poinssot, Gauckler était en effet depuis un an en pourparlers avec les particuliers possédant les terrains situés entre la colline de Byrsa et la mer, afin de les persuader de bien vouloir les lui louer à des conditions avantageuses en vue d'y exécuter des fouilles. Le projet de fouiller Carthage lui tenant tout particulièrement à cœur, il n'avait rien laissé au hasard, bien avant de savoir s'il obtiendrait les financements qu'il demandait depuis plusieurs années au ministère de l'Instruction publique. Il était bien évidemment inimaginable d'envisager de fouiller Carthage sans en référer à Delattre. Il aurait été scientifiquement contre-productif pour Gauckler de mener ses recherches sans que soit établi un réel échange avec Delattre concernant ses découvertes et ses hypothèses. Si Gauckler se devait donc d'être dans les bonnes grâces de Delattre, il semblerait cependant qu'il tenait en haute estime l'ecclésiastique auquel il vouait un réel respect. Les duplicatas des lettres de Gauckler conservés à la bibliothèque de l'INHA laissent transparaître la considération dans laquelle il tenait Delattre et témoignent de sa volonté de s'attacher sa collaboration et ses conseils. Une des missives de Gauckler témoigne à la fois des sentiments de respect qu'il vouait à Delattre mais également de la prudence avec laquelle il agissait concernant les fouilles qu'il menait à Carthage :

> *« J'ai pris toutes les précautions pour que le P. Delattre ne puisse élever aucune protestation contre mes travaux. Mon chantier lui est toujours ouvert : je le tiens au courant de toutes mes découvertes. Je lui témoigne toute la déférence que je dois à ses longues et consciencieuses recherches et il m'en sait gré. La meilleure preuve en est que samedi dernier, pour la première fois, il a accepté mon invitation de venir visiter avec moi le musée du Bardo, qu'il n'avait plus vu depuis quatre ans. Il a su trouver en sortant quelques paroles aimables qui paraissaient sincères et qui m'ont fait un vif plaisir, sur la surprise qu'il avait éprouvée à constater l'importance de l'œuvre que j'avais accomplie dans ces dernières années. La présence du cardinal Perraud m'a puissamment aidé à resserrer mes liens d'amitié avec le P. Del. [...] tout en affirmant avec la plus grande énergie les droits de l'État, et je suis vraiment bien heureux de m'être tiré aussi avantageusement d'une entreprise que je n'engageais pas sans de très vives appréhensions[22]. »*

20 Malgré le respect qu'il vouait à Delattre, Gauckler n'hésitait pas à lui faire ouvertement part de sa désapprobation vis-à-vis de la politique immobilière menée par l'archevêché à Carthage mais également de sa mainmise sur les collections du musée Saint-Louis, constituées, estimait-il, grâce à des financements de l'État. La franchise de Gauckler – qualité certainement à l'origine des innombrables difficultés relationnelles qu'il eut

tout au long de sa carrière avec la plupart de ses interlocuteurs – ne semble pas avoir mis en confiance Delattre. Ce dernier n'était en effet pas animé des mêmes sentiments vis-à-vis du directeur des Antiquités. Dominique Raynal a, dans sa thèse sur l'église d'Uppenna[23], décrit les positions de l'ecclésiastique vis-à-vis de Gauckler grâce à une plongée dans le fonds Delattre conservé dans les archives des Missionnaires d'Afrique à Rome. Delattre a toujours manifesté sa crainte vis-à-vis des ambitions de Gauckler qu'il considérait en conséquence comme malveillant, persuadé que le directeur des Antiquités ambitionnait de mettre la main sur le musée Saint-Louis[24]. Pourtant, les hypothèses de Dominique Raynal qui affirmait qu'« on peut exclure que Gauckler ait été partie prenante d'une tentative de déstabilisation ou de spoliation du Père Delattre sur fond de croisade anticongrégationniste ou antireligieuse[25] » sont contredites par la correspondance de Gauckler conservée à l'INHA.

Les projets de Gauckler pour le musée Saint-Louis

21 En effet, comme on le sait, Gauckler manifestait ouvertement à l'ensemble de ses interlocuteurs son opposition face à la mainmise de l'archevêché sur les collections du musée Saint-Louis. Il n'hésitait pas à diffuser l'idée que ce musée aurait dû être placé sous l'autorité de la République plutôt que sous celle de Pères blancs. Selon lui, Delattre avait pu réunir ses collections à partir de fouilles indirectement financées par l'État, en l'occurrence par l'Institut de France ou le ministère de l'Instruction publique. Gauckler n'a jamais caché à sa hiérarchie son souhait de rattacher le musée Saint-Louis à son administration, le Service des Antiquités. Il est d'ailleurs assez étonnant de constater dans une note vraisemblablement écrite en 1895 par Gauckler – dans laquelle il énonce les grandes lignes de la politique du Service des Antiquités – qu'il intègre le musée Saint-Louis dans l'organigramme de son administration[26]. Sur le schéma de la main même de Gauckler, le musée Saint-Louis est placé au même niveau que le musée du Bardo, ce dernier étant effectivement bien sous la tutelle du Service des Antiquités. Cette longue note ne manque pas de surprendre par son contenu qui offre un état des lieux exact et pointu de la situation du Service des Antiquités et, en contrepoint, par la présence de ce schéma qui intègre de façon mensongère le musée Saint-Louis sur lequel le Service des Antiquités n'a officiellement aucun droit.

22 Alors que, comme le suggérait Dominique Raynal, la recherche affirmait jusqu'à présent que Gauckler n'avait pas tenté de s'accaparer le musée Saint-Louis, les archives de l'INHA prouvent désormais le contraire. En témoigne le duplicata d'une lettre de Gauckler datée de décembre 1902 et adressée à une personnalité non identifiée mais qui semble occuper de hautes fonctions dans l'appareil politique de la métropole. Dans cette missive, Gauckler demande que son interlocuteur prenne des mesures pour que le musée Saint-Louis, entre-temps devenu musée Lavigerie, passe sous la tutelle de l'État. Par cette lettre, Gauckler concrétise son souhait et celui de son prédécesseur, La Blanchère, d'intégrer dans le giron de son administration les riches collections du musée créé par Delattre :

> *« Si la Chambre laisse aujourd'hui passer l'occasion d'affirmer d'une façon précise les droits de l'État sur le musée de Carthage, ce qui n'a jamais été fait jusqu'ici, le mal sera irréparable. Si ce n'est pas vous, Monsieur le Président, et les amis qui vous entourent qui soulevez cette question si grave, soyez assuré que personne d'autre n'en soufflera mot. À l'heure actuelle, j'évalue à plusieurs millions la valeur des objets entassés grâce aux fonds de l'Institut de France, dans le musée de Carthage. Le gouvernement a tous les droits pour lui, permettez-*

> *moi de faire appel à votre énergique intervention pour lui suggérer la volonté d'en usager*[27]*. »*

23 Il n'est pas anodin que Gauckler envoie cette lettre en décembre 1902, date qui correspond au moment où les Chambres vont devoir se prononcer sur la demande d'autorisation formulée par les Pères blancs, déposée à la suite de la publication de la loi du 1er juillet 1901 sur les congrégations religieuses. Gauckler profite de ce moment où, en France, la Chambre rejette les demandes d'autorisation de nombreuses congrégations religieuses, pour suggérer que le musée passe enfin sous la tutelle de la résidence générale.

24 Sans surprise, Gauckler y reprend l'argumentaire auquel il a souvent recours et rappelle que ce musée s'est doté de collections grâce aux financements d'institutions dépendant de l'État. Il poursuit en rappelant que le musée Saint-Louis ne doit sa naissance et son existence qu'à la tolérance et à la constante bienveillance de l'administration du protectorat et notamment de la résidence générale. Il faut reconnaître qu'en Tunisie, les relations entre les résidents généraux et l'archevêché ont quasiment toujours été placées sous le signe d'une certaine bienveillance, du moins d'une entente cordiale, contrairement au climat délétère français qui régnait au même moment :

> *« Jusqu'en 1902, les rapports officiels restent sous le signe de la bienveillance et de la sympathie. Si la politique anticléricale se durcit à partir de cette époque, il faut reconnaître que son impact en Tunisie fut beaucoup plus faible qu'en France*[28]*. »*

25 Les archives de l'INHA révèlent que Gauckler avait envoyé d'autres lettres à des interlocuteurs susceptibles d'appuyer sa démarche. Les craintes que Delattre avait exprimées en 1903 étaient donc fondées. Malgré tout le respect qu'il devait au père Delattre, Gauckler a préféré mettre en œuvre son projet de s'accaparer le musée de Carthage. L'initiative de Gauckler ne fut pas couronnée de succès et le musée Lavigerie resta sous la tutelle de l'archevêché jusqu'à l'indépendance de la Tunisie. L'étude plus poussée du fonds Poinssot nous en apprendra certainement davantage sur le déroulement de cette affaire.

Conclusion

26 Depuis le début du XIXe siècle, Carthage a été le lieu d'enjeux tout autant scientifiques que politiques. La fascination qu'exerçait cette cité mythique sur le monde savant a attiré nombre d'archéologues qui ont eu à négocier avec l'archevêché l'autorisation d'y mener leurs fouilles. Cette mainmise des Pères blancs sur les ruines de Carthage a suscité des manifestations d'opposition chez le personnel du ministère de l'Instruction publique, attitudes qui témoignent des affrontements idéologiques entre républicains et cléricaux, caractéristiques de cette fin de XIXe siècle. Les deux premiers directeurs du Service des Antiquités et des Arts se sont également opposés à la mainmise de l'archevêché sur les ruines de Carthage. Très tôt, ils ont échafaudé des projets visant à s'accaparer le musée Saint-Louis pour le placer sous l'autorité du Service des Antiquités. La Blanchère a tenté sans succès de concrétiser ce projet par la voie légale, en appliquant certaines dispositions du règlement de protection des monuments historiques, en l'occurrence l'article permettant de considérer un établissement privé recevant des subventions de l'État comme un musée jouissant des avantages d'un établissement public.

27 Son successeur, Paul Gauckler, était animé des mêmes considérations vis-à-vis de l'archevêché et contesta également son monopole sur Carthage. Si l'entreprise de Gauckler de classer des ruines de la colline de Byrsa au titre de monuments historiques provoqua quelques remous, il obtint cependant facilement gain de cause avec l'appui de sa hiérarchie et fit ainsi protéger quelques vestiges carthaginois. On peut cependant considérer que cette victoire est en demi-teinte quand on constate *a posteriori* que l'archevêché parvint à vendre un nombre conséquent de terrains qui furent ensuite lotis et ainsi définitivement soustraits à la recherche archéologique.

28 Gauckler alla plus loin dans son projet d'amoindrir la domination de l'archevêché en concevant le projet (resté confidentiel) d'annexion du musée au moment où les congrégations religieuses étaient en difficulté en métropole et en Tunisie à la suite de la publication de la loi anticléricale de 1901. Gauckler tenta de profiter de cette situation pour faire intervenir des personnalités haut-placées de métropole afin que le musée Saint-Louis soit rattaché à la Direction des antiquités et de arts.

29 Les documents de Gauckler conservés à l'INHA permettent d'appréhender plus finement cette histoire que les archives dites officielles n'avaient pas permis de révéler. Les carnets de duplicatas offrent également l'opportunité de comprendre la complexité des relations entre Gauckler, Delattre et l'archevêché. Pour ce qui est du directeur des Antiquités, ces sentiments oscillaient entre un profond respect pour l'œuvre de Delattre et, de façon très mesurée, un rejet de la politique de l'archevêché. De l'autre côté, Delattre était quant à lui plus suspicieux vis-à-vis de Gauckler. S'il ne détenait pas la preuve de l'existence de réels projets d'appropriation de sa part, il en avait cependant l'intuition.

30 Le fonds Poinssot a permis de mettre au jour l'existence du projet secret de Gauckler et également d'avoir une vision beaucoup plus fine de ses rapports avec ses différents interlocuteurs. Les « sondages » que nous avons effectués dans ce fonds révèlent ainsi un autre aspect de la richesse de ces archives et laissent entrevoir au chercheur un champ de travail très prometteur sur l'archéologie nord-africaine de l'époque coloniale.

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDROPOULOS 2001 : Jacques ALEXANDROPOULOS, « Paul Gauckler (1866-1911) : une évocation de son passage à Tunis d'après les fonds des Archives départementales de l'Ariège », *Pallas*, n° 56, 2001, p. 119-137.

ALEXANDROPOULOS 2006 : Jacques ALEXANDROPOULOS, « De Paul Gauckler à Pierre Cintas : l'archéologie française en Tunisie et l'avènement de l'archéologie tunisienne », dans Patrick CABANEL (dir.), *Une France en Méditerranée. Écoles, langue et culture françaises, XIXe-XXe siècles*, Paris, Créaphis, 2006, p. 405-427.

ALTEKAMP 2013 : Stefan ALTEKAMP, « Third Carthage: Struggles and Contestations over Archaeological Space », *Archaeologies: Journal of the World Archaeological Congress*, 9/3, décembre 2013, p. 470-491.

ARNOULET 1974 : François ARNOULET, « L'enseignement congréganiste en Tunisie aux XIX^e^ et XX^e^ siècles », *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n° 72, 1974, p. 26-36.

BACHA 2009 : Myriam BACHA, « Tourisme et patrimoine dans la Tunisie précoloniale et coloniale : interactions et dépendances », dans Colette ZYTNICKI et Habib KAZDAGHLI (dir.), *Le tourisme dans l'empire français. Politiques, pratiques et imaginaires (XIX^e^-XX^e^ siècles). Un outil de la domination coloniale ?*, Paris, Éditions SFHOM, 2009, p. 155-163.

BACHA 2010 : Myriam BACHA, « La création des institutions patrimoniales de Tunisie : conflits institutionnels et idéologie coloniale », dans Karine HÉBERT et Julien GOYETTE (dir.), *Histoire et idées du patrimoine, de la régionalisation à la mondialisation*, Québec, MultiMondes, 2010, p. 29-40.

BACHA 2011 : Myriam BACHA, « Un archéologue amateur, Louis Carton (1861-1924) et son projet de parc archéologique de Carthage », dans Jean-Yves ANDRIEUX et Patrick HARISMENDY (dir.), *Initiateurs et entrepreneurs culturels du tourisme (1850-1950)*, Rennes, PUR, 2011, p. 21-33.

BACHA 2013 : Myriam BACHA, *Patrimoine et monuments en Tunisie, 1881-1920*, Rennes, PUR, 2013.

BEULE 1861 : Charles Ernest BEULE, *Fouilles à Carthage aux frais et sous la direction de M. Beulé*, Paris, Imprimerie impériale, 1861.

BORDY 1898 : Pierre BORDY *Carte archéologique et topographique des ruines de Carthage dressée d'après les relevés de M. l'Adjoint du Génie Bordy, avec le concours du R. P. Delattre, du Général Dolot et de P. Gauckler*, échelle 1/ 5 000^e^, Paris, 1898.

CHATEAUBRIAND 1811 : François-René de CHATEAUBRIAND, *Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris en allant par la Grèce, en revenant par l'Égypte*, Paris, Lenormant, 1811, 3 vol.

DOLOT 1998 : Gabriel DOLOT (colonel), « Rapport sur l'exécution de la carte archéologique de Carthage », *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques,* 1898, p. CXXIX-CXXXII.

DRISSI 2014 : Hatem DRISSI, *Collections et collectionneurs au XIX^e^ siècle dans la Régence de Tunis*, mémoire de master, Paris, École du Louvre, 2014.

DUREAU DE LA MALLE 1835 : Adolphe DUREAU DE LA MALLE, *Recherches sur la topographie de Carthage*, Paris, Firmin Didot, 1835.

FALBE 1833 : Christian Tuxen FALBE, *Recherches sur l'emplacement de Carthage suivies des renseignements sur plusieurs inscriptions puniques inédites, de notices historiques, géographiques...*, Paris, 1833.

GANDOLPHE 1951 : Pierre GANDOLPHE, « Saint-Louis de Carthage (1830-1850) », *Cahiers de Byrsa*, 1, 1950, p. 277-280.

GRAN-AYMERICH 1985 : Ève GRAN-AYMERICH, Jean GRAN-AYMERICH, « A.-L. Delattre », *Archeologia*, n° 208, décembre 1985, p. 74-80.

GRAN-AYMERICH 1998 : Ève GRAN-AYMERICH, *Naissance de l'archéologie moderne, 1798-1945*, Paris, CNRS Éditions, 1998.

GRAN-AYMERICH 2000 : Ève GRAN-AYMERICH, « La Tunisie et la politique archéologique française », dans Jean ALEXANDROPOULOS et Patrick CABANEL (dir.), *La Tunisie mosaïque, diasporas, cosmopolitisme, archéologies de l'identité*, Toulouse, PUM, 2000, p. 549-563.

GRAN-AYMERICH 2001 : Ève GRAN-AYMERICH, *Dictionnaire biographique d'archéologie 1798-1945*, Paris, CNRS éditions, 2001.

GUTRON 2008a : Clémentine GUTRON, « Voyager dans le temps avec un archéologue à travers la Tunisie coloniale. Louis Carton (1861-1924) et sa Tunisie en l'an 2000 », dans Christiane DEMEULENAERE-DOUYÈRE, *Explorations et voyages scientifiques de l'Antiquités à nos jours*, Paris, CTHS, 2008, p. 553-571.

GUTRON 2008b : Clémentine GUTRON, « La mémoire de Carthage en chantier. Les fouilles du tophet Salammbô et la question des sacrifices d'enfants », *L'année du Maghreb*, 2008, p. 45-65.

GUTRON 2005 : Clémentine GUTRON, « L'abbé Bourgade (1806-1866), Carthage et l'Orient : de l'antiquaire au publiciste », *Anabases*, 2, 2005, p. 177-191.

GUTRON 2006 : Clémentine GUTRON, « Archéologie et tourisme : visiter les ruines de Tunisie avec le Docteur Carton », *Pour une histoire du tourisme au Maghreb (XIX^e^-XX^e^)*, *Revue Tourisme*, 15, 2006, p. 111-122.

GUTRON 2010 : Clémentine GUTRON, *L'archéologie en Tunisie (XIX^e^-XX^e^ siècles). Jeux généalogiques sur l'antiquité*, Paris, IRMC-Karthala, 2010.

HALBERTSMA 1995 : Ruurd HALBERTSMA, *Le solitaire des ruines. De archeologische reizen van Jean Emile Humbert (1771-1839) in dienst van het Koninkrijk der Nederlanden*, thèse de doctorat, Leyde, université de Leyde, 1995.

HANOUNE 2008 : Roger HANOUNE, « Louis Carton, archéologue : note biographique », dans Christiane DEMEULENAERE-DOUYÈRE (dir.), *Explorations et voyages scientifiques de l'Antiquité à nos jours*, Paris, CTHS, 2008, p. 573-574.

LA CONDAMINE 1898 : Charles Marie de LA CONDAMINE, « Appendices, Mémoires du roi pour servir d'instruction au Sieur Dugay Trouin, lieutenant général des armées navales, daté du 9 mai 1731 à Marly », *Tunis, Le Bardo, Carthage, extraits inédits du « Journal de mon voyage au Levant » (21 mai - 6 octobre 1731), publiés avec une introduction, des notes et pièce justificatives*, Tunis, 1898.

LANDES 2009 : Christian LANDES, « À propos d'un rapport "confidentiel" sur le musée de Carthage rédigé en juillet 1903 par Paul Gauckler, directeur des Antiquités et Arts de la Régence de Tunis, conservé aux archives du musée d'Archéologie nationale », *Antiquités nationales*, 40, 2009, p. 227-249.

LAPORTE 2002 : Jean-Pierre LAPORTE, « Les Pricot de Sainte-Marie, père et fils et l'exploration géographique et archéologique de la Tunisie et de Carthage », dans Claude BRIAND-PONSART et Sylvie CROGIEZ (dir.), *L'Afrique du nord antique et médiévale : mémoire, identité et imaginaire*, Rouen, PURH, 2002, p. 208-273.

LAVIGERIE 1879 : *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'année 1879*, 1879, p. 100.

LUND 2000 : John LUND, « Archeology and Imperialim in the 19th Century, Ct Falbe, a Danish Antiquarian in French Service », dans Pierre JACQUET et Robert PÉRICHON (dir.), *Aspects de l'archéologie française au XIX^e^ siècle. Recueil de mémoires et documents sur le Forez*, Montbrison, La Diana, 2000, p. 301-350.

RAYNAL 1988 : Dominique RAYNAL, *Archéologie et histoire de l'Église d'Afrique : la basilique d'Uppenna*, thèse de doctorat, Toulouse, université Toulouse le Mirail, 1988.

RAYNAL 2000 : Dominique RAYNAL, « Autres enjeux et contraintes de l'archéologie en Tunisie au début du protectorat », dans Jacques ALEXANDROPOULOS et Patrick CABANEL (dir.), *La Tunisie mosaïque, diasporas, cosmopolitisme, archéologies de l'identité,* Toulouse, PUM, 2000, p. 565-581.

RAYNAL 2005 : Dominique RAYNAL, *Archéologie et histoire de l'Église d'Afrique. Uppenna I*, Toulouse, PUM, 2005.

SHAW 1729 : Thomas SHAW, « A Letter to Sir Hans Sloane containing a Geographical Description and Map of the Kingdom of Tunis », *Philosophical Transactions*, 1729, p. 177-184 et 407-416.

VASSEL 1909 : Eusèbe VASSEL, « Un précurseur, l'abbé Bourgade », *Revue Tunisienne*, 74, mars-avril 1909, p. 107-115.

NOTES

1. Voir la bibliographie et notamment les travaux d'Alexandropoulos, Altekamp, Bacha, Gutron, Halbertsma et Landes.

2. LA CONDAMINE 1898.

3. SHAW 1738-1746.

4. CHATEAUBRIAND 1811.

5. FALBE 1833 ; DUREAU DE LA MALLE 1835.

6. DRISSI 2014.

7. BEULE 1861.

8. GANDOLPHE 1951.

9. VASSEL 1909.

10. LAVIGERIE 1879, p. 100.

11. L'archéologue et diplomate Charles Tissot (1828-1884), fin connaisseur de la régence de Tunis et acteur essentiel de la concrétisation de la Mission archéologique de Tunisie, manifesta à plusieurs reprises sa volonté de ne pas abandonner Carthage à Lavigerie et Delattre, considérant que les archéologues devaient par tous les moyens tenter d'y mener des fouilles. Voir BACHA 2013, p. 69-80.

12. Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales de France (ANF), F 17 13055, Projet de convention sans date visant à faire du musée Saint-Louis le musée de Carthage.

13. Paris, bibliothèque de l'INHA – collections Jacques-Doucet, fonds Poinssot, carnet n° 4 des lettres de Gauckler, 1899-1901, lettre n° 166 datée de décembre 1902 au Président [non identifié].

14. Arrêté du 17 chaoual 1311, 23 avril 1894, *JOT* du 13 kada 1311, 18 mai 1894, n° 40, p. 173-174.

15. ANF, F 17 13059, copie de la lettre [s. d.] envoyée par Tournier au Premier ministre du Gouvernement tunisien, expédiée par Gauckler à Charmes avec son courrier du 22 décembre 1894.

16. ANF, F17 13059, lettre du 22 décembre de Gauckler à Liard.

17. *Ibid.*

18. Décret du 8 mai 1895, *JOT* du 17 mai 1895, p. 152.

19. DOLOT 1898, p. CXIX-CXXXII.

20. LANDES 2009, p. 236-237.

21. BORDY 1898.

22. Fonds Poinssot, lettre de Gauckler du 8 février 9 [certainement lire 1899] à « Monsieur le Directeur » [interlocuteur non identifié]. Sur les duplicatas des lettres de Gauckler n'apparaît souvent que le dernier chiffre de la date, puisque sur la lettre originale à en-tête du Service des Antiquités, les trois premiers chiffres de l'année étaient pré-imprimés.

23. RAYNAL 1988.

24. Voir la publication posthume de la thèse de RAYNAL 2005, p. 177.

25. *Ibid.*, p. 173.

26. Fonds Poinssot, carnet n° 1, 1894-1900.

27. Fonds Poinssot, carnet n° 4 des duplicatas des lettres de Gauckler, 1899-1901, lettre n° 166 datée de décembre 1902 à M. le Président.

28. ARNOULET 1974, p. 31.

INDEX

Mots-clés : Babelon Ernest, Beulé Charles Ernest, Bey Ahmed, Bourgade François, Charmes Xavier, Chateaubriand François-René de, Clermont-Ganneau Charles Simon, Coudray de La Blanchère René du, Davis Nathan, Delattre Alfred Louis, Flaubert Gustave, Gauckler Paul, Jourdain Charles, Landes Christian, Lavigerie Charles, Millet René, Raynal Dominique, Reinach Salomon, saint Louis (roi), Tournier Louis

Index géographique : Alger, Tunisie, Tunis, Algérie, Bordj-Djedid, Byrsa, Carthage, Europe, France, Grande-Bretagne, Kram, La Marsa, Paris, Saint-Louis, Uppenna, Utique